

**Andrea Taylor**  
**Directrice générale**



Andrea Taylor est directrice générale au bureau de Toronto de l'ACCVM. Elle est la porte-parole des sociétés de courtage en valeurs mobilières du Canada sur un grand nombre de questions liées à la fiscalité et la réglementation, notamment la FATCA et la déclaration fiscale aux États-Unis, le système de vote par procuration pour les actionnaires, et les régimes d'épargne-retraite au Canada.

Andrea prépare des exposés écrits et oraux à l'intention des organismes de réglementation canadiens et américains sur des questions vitales pour le secteur, notamment les recommandations prébudgétaires fédérales. Lors des tables rondes et séances de formation, elle dirige souvent les discussions avec les représentants du secteur et les parties intéressées du gouvernement afin de les sensibiliser et d'établir une base commune de connaissances dans le but d'augmenter l'efficacité de la réglementation des valeurs mobilières et de mettre en place au Canada des marchés des capitaux plus solides et plus dynamiques.

Avant d'entrer au service de l'ACCVM, Andrea a pratiqué le droit des sociétés et le droit des valeurs mobilières à Toronto, en se spécialisant dans les pratiques exemplaires en matière de gouvernance et communication, les fusions et acquisitions, et le financement des émetteurs assujettis canadiens.

Andrea détient un baccalauréat spécialisé en géographie (programme de développement urbain) et une maîtrise en administration publique (programme gouvernemental local) décernés par l'Université de Western Ontario, et un baccalauréat en droit décerné par la Faculté de droit d'Osgoode Hall.